Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 95 (1998)
Heft: 9

Rubrik: Apithérapie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compte rendu de l'action menée par la Commission d'apithérapie d'Apimondia

Avril 1998

1. Introduction

La Commission d'apithérapie d'Apimondia, émanation de la FAO[1], s'est réunie à Cuba à fin février 1998 pour une première séance de travail. C'est en relation avec les ministères cubains de la santé et de l'agriculture que s'est opérée cette rencontre.

Les recherches effectuées dans ce pays, la disposition de la commission à offrir son soutien pour mettre en place une pharmacopée issue de la ruche (api-pharmacopée), l'opportunité donnée et la détermination à utiliser la médecine verte pour répondre à la nécessité médicamenteuse locale ont justifié le choix de Cuba.

La Commission d'apithérapie formée par son président Théodore Cherbuliez (USA), élu lors du dernier Congrès d'Apimondia à Anvers, s'est rendue à Cuba. Elle est composée de cinq membres : vice-président, Roch Domerego (Belgique), Cristina Mateescu (Roumanie), dont nous avons regretté l'absence à Cuba, Adolpho Piñeiro (Cuba) et Stefan Stangaciu (Roumanie). Elle était renforcée par la présence de James Higgins (USA), Barbara Stinglhamber (Belgique) et Monique Tournay (Belgique).

Cette commission a fixé ses objectifs pour les quatre années (1997-2001) de son mandat.

1. Poursuivre le travail commencé il y a de nombreuses années, et qui a pour but de centraliser l'ensemble des recherches scientifiques effectuées dans le domaine de l'apithérapie.
2. Mettre en place, dans le monde médical, des possibilités d'application et d'utilisation des produits issus de la ruche.
3. Permettre l'utilisation des ressources locales du monde apicole pour, à terme, les intégrer, comme un maillon, dans la chaîne thérapeutique médicale.

C'est lors du Congrès d'Apimondia à Anvers que les premiers contacts furent pris. Six mois de travail ont permis la rencontre de Cuba.

Dès les premiers contacts, ce projet a bénéficié du soutien de Son Excellence l'ambassadeur de Cuba en Belgique, René J. Mujica. A notre arrivée dans le pays, nous avons retrouvé chez les représentants des ministères, que ce soit de la santé ou de l'agriculture, cet enthousiasme et cette volonté d'aboutir.

Cette rencontre de cinq jours a eu pour but de permettre un échange entre la Commission d'apithérapie et les différents représentants du monde apicole, médical et politique cubain. Elle permettait en outre de poser les bases scientifiques d'un projet d'api-pharmacopée à destination de la médecine rurale et hospitalière.

---

[1] FAO : Food Administration Organization (dépend des Nations Unies).

Les trois premiers jours furent consacrés à une table ronde où de nombreux travaux furent présentés. Le jour suivant, quelques visites sur le terrain nous ont démontré la nécessité d'un tel projet et la capacité du pays à le développer. Le dernier jour fut exclusivement réservé à une réunion de conclusion de la commission.

2. Résumés des interventions

1. *Activité antibactérienne du miel et standard de normalisation*

Intervention de Roch Domerego (biologiste, apinaturologue)

Cette activité a été étudiée, avec la collaboration de R. D., dans le service du professeur Descottes du Centre universitaire hospitalier de Limoges (France). Cette propriété antibactérienne a été démontrée sur des flores pathogènes intestinales, cutanées et de milieu. Elle diffère en fonction de l'origine florale des miels et est fortement inhibée en présence de sang. La propreté bactériologique du miel influence son activité antibactérienne, laquelle a été quantifiée en dénombrant les micro-organismes se trouvant dans le miel, d'où le concept d'Unité Formant Colonies (UFC). Les miels destinés à la thérapie doivent répondre à la norme de 30 UFC maximum par gramme. Toutes les phases de production du miel, des techniques d'élevage des abeilles, à l'extraction et au stockage des miels sont définies dans un protocole de normalisation.

2. *Thérapie au venin d'abeille*

Intervention de Théo Cherbuliez (Dr en médecine, apithérapeute)

Cette présentation commence avec une revue des théories concernant l'activité du venin, et continue par la présentation des réactions au venin, normales et adverses. Pour ces dernières : leur diagnostic, prévention et traitement. Une revue des indications et contre-indications précède la présentation de son expérience en consultation, laquelle met l'accent sur le test (d'allergie), l'enseignement, la tenue de dossiers et l'instauration du traitement, et se termine par l'exemple de protocoles, général aussi bien que spécifique, comme celui pour la sclérose en plaques.

3. *Aromathérapie*

Intervention de Monique Tournay (Dr en chimie)

Tout comme les abeilles récoltent des huiles essentielles dans la propolis, nous pouvons, directement, extraire ces huiles des plantes. Bien choisies, de bonne qualité, correctement extraites et bien dosées, ces huiles deviennent, en synergie avec les miels, de puissants agents thérapeutiques. M. T. présente une liste de plantes, la composition chimique de leurs huiles en indiquant la relation entre leur chemotype et les affections qu'elles traitent.

4. *Composition de la propolis*

Interventions de Julio Bracho (maîtrise en science) et Mario Fajardo (licence en science)

J. B. décrit la composition chimique de la propolis rouge en appliquant diverses méthodes analytiques, et M. F. décrit la composition de la cire de propolis.

5. *Activité antimicrobienne de la propolis*

Intervention de Joël Gil Rodriguez (licence en science)

J. R. expose l'activité antimicrobienne de quatre propolis cubaines sur différentes souches pathogéniques.

6. *Activité antimicrobienne du miel*

Intervention de Gisela Valdés (licence en science)

G. V. a mesuré l'activité antimicrobienne de sept miels sur dix souches de micro-organismes.

7. *Pharmacologie de la propolis rouge de Cuba*

Intervention de Ricardo Gonzáles (Dr en science)

R. G. résume les travaux de plusieurs années démontrant les effets antiradicaux libres, l'activité antioxydante et hépatoprotectrice de la propolis rouge.

8. *La propolis en oncologie pédiatrique*

Intervention de Andrés Pi Osorio (Dr en médecine)

La propolis a un effet protecteur et curateur des lésions des muqueuses et de la peau secondaires au traitement radiologique, soit en usage interne, soit en application locale. Observation sur trente-trois enfants.

9. *Traitement des brûlures et des décubitus par le propomiel*

Intervention de Juan Ramos (Dr en médecine) et Rosa Morfi Samper (maîtrise en science)

Depuis 1992 l'équipe de J. R. a traité deux cents brûlés, hospitalisés ou ambulatoires, avec un mélange propolis et miel. Cette approche a permis une diminution du temps de guérison par rapport aux traitements classiques. R. S. a traité avec succès deux patients présentant des ulcères infectés de décubitus.

10. *La propolis en gynécologie*

Intervention de Rosa Morfi Samper (maîtrise en science) et Mercedes Soto (Dr en médecine)

Emploi d'une pommade hydrophile à 5% de propolis rouge par R. S. dans le traitement d'infections vaginales à trichomonas, gardenella et monilias. Nonante-trois patientes entre 15 et 33 ans ont toutes été guéries. M. S. a traité des cas de maladie de transmission sexuelle: des applications cervicales ont permis la guérison d'infections à staphylocoques à coagulase positive, enterobacter et autres. La propolis en teinture a permis de traiter l'herpès génital simple.

11. *Les propolis cubaines*

Intervention de Teresa Giral (Dr en médecine vétérinaire)

Débutées il y a une quinzaine d'années, les recherches conduites avec de nombreux collaborateurs ont permis d'identifier huit types de propolis à Cuba. Les études de leur composition chimique ont démontré que les quinones prédominent. Leurs activités antimicrobiennes et antivirales (sur le virus de l'encéphalomyocardite, herpès, grippe A et B, dengue) ont fait l'objet de nombreuses études. En plus, l'effet protecteur de la muqueuse gastrique et l'action décontractante sur la musculature lisse ont été mis en évidence. La propolis s'est aussi montrée efficace dans le traitement de l'asthme, de l'hypertension, de l'acné, du psoriasis et des affections dentaires.

12. *Api-pharmacopée*

Intervention de Roch Domerego

Mise en place d'un dispensaire type appliquant les techniques médicales classiques et utilisant une api-pharmacopée comprenant les produits de la ruche, seuls ou en combinaison, et huiles essentielles. Tous ces produits sont proposés par la Commission d'apithérapie comme moyens d'avenir pour pallier le manque affligeant de pharmacies adéquates dans de nombreux dispensaires de par le monde. Cette api-pharmacopée permet également de mettre en évidence le potentiel qu'a la médecine verte de remplacer la pharmacopée industrielle.

3. Conclusion du séminaire

La conclusion du directeur de cabinet, le Dr Leoncio Padrón, responsable de la médecine au Ministère de la santé de Cuba, fut très remarquée. Elle confirmait que les autorités, le monde scientifique et le monde hospitalier, d'un commun accord, avaient décidé de mettre en application immédiate l'api-pharmacopée. Il a remercié la commission pour son apport, lequel a inspiré cette prise de décision.

Nul doute que la recherche pourra également profiter de cette nouvelle orientation.

La conclusion générale de cette table ronde, après les remerciements d'usage et en particulier adressés à Adolfo Pineiro pour le travail accompli, a été faite par le président Cherbuliez, dont voici le texte intégral :

Cette réunion a été marquée par votre présence à tous. Vous avez mis en évidence de nombreuses potentialités.

Nous sommes ici, à Cuba, dans un monde d'une richesse humaine que nous ne soupçonnions pas : richesse dans la connaissance des plantes, richesse dans le sérieux de la recherche et des investigations, richesse dans la dévotion à la santé humaine. Le tout, dans un pays qui possède également des ressources agricoles et botaniques majeures.

Nous proposons d'étendre quelque peu la définition de l'apithérapie, en y incluant comme éléments supplémentaires les huiles essentielles. Ceci représente une addition déjà justifiée par la proportion importante de ces éléments dans la propolis et par le fait que les abeilles butinent des plantes riches en huiles essentielles.

Avec les ressources humaines et botaniques de cette île, nous avons la possibilité de créer une apipharmacopée. Son étendue permettra de répondre à plus des deux tiers, peut-être même des trois quarts, des affections de cette population. Si cette api-pharmacopée ne peut pas toujours guérir, elle peut au moins améliorer considérablement l'état de santé de l'individu.

Il reste donc à élargir les techniques actuelles d'extraction des huiles pour y inclure de nouveaux protocoles adaptés à cette nouvelle pharmacopée. Ceci représente certainement, pour votre pays, un pas relativement petit à faire pour lequel nous sentons très nettement votre implication.

Cette augmentation d'autonomie ainsi créée donnera un exemple d'indépendance technique et médicale à tous les pays désavantagés et un exemple d'indépendance philosophique au monde entier.

La nécessité d'un suivi est telle que cette action de cinq jours ne peut être vue que comme le début d'un processus, qui s'étendra sur plusieurs années. Ce suivi qui comprendra une relation continue entre la commission et les exécutants locaux du projet pourrait inclure d'autres visites par la commission.

4. Ouverture possible de cette utilisation en pays en voie de développement

Les résultats suscités par la commission à Cuba témoignent de toute évidence de l'expansion de l'apithérapie dans le monde médical. Il en résultera certainement des retombées bénéfiques pour le monde apicole et un espoir pour tous les pays qui ont des difficultés d'indépendance médicamenteuse.

La commission peut dès à présent affirmer que de nombreux pays ont une richesse botanique et apicole comparable à celle de Cuba et peuvent être candidats à un développement de cette apipharmacopée. Elle recevra et étudiera avec intérêt toute demande d'un pays déterminé à appliquer cette approche.

Pour ce faire, toute candidature est à soumettre au président de la commission : Th. Cherbuliez, MD, 1209 Post Road, Scarsdale, NY 10583-2023 (USA). E-mail : tcherbuliez@cyburban.com

5. Recherche de mécènes

L'exécution des nouveaux dossiers acceptés est un travail de grande envergure qui demande des apports financiers. Par exemple, cette première mise en place à Cuba a pu s'effectuer grâce à l'apport de cinq mécènes : trois individus et deux institutions. De plus, nous tenons à remercier la compagnie d'aviation Cubana pour son soutien.

Ils ne peuvent venir aujourd'hui que de bourses et des fonds que la commission recueillera auprès de mécènes. Nous en appelons donc au soutien de donateurs. Qu'ils soient certains que l'ensemble des moyens financiers mis à disposition de la commission ne sera utilisé que pour les applications sur le terrain.

Les lettres d'intérêt (toutes devises) sont à adresser au président de la commission.

Les fonds en Suisse (CHF) : au compte # E 3218.13.03, Commission d'apithérapie, Banque Cantonale de Genève, rue de Genève 78, CH-1225, Chêne-Bourg, Suisse

ou les fonds aux Etats-Unis (USD) : au compte # 677 380 4476, Commission on apitherapy, The Bank of New York, 285 Maple Avenue, White Plains, NY 10606.

6. Conclusion générale

Les apiculteurs du monde entier ont toujours eu l'espoir de faire passer, au-delà du monde agricole, leur amour de l'abeille. Relèveront-ils le défi de faire évoluer leur profession en fonction de la demande qui voit le jour ?

Le monde médical, soutenu par de nombreuses publications scientifiques, commence à ouvrir ses portes à cette « ouvrière qui va de la ruche au dispensaire ». Au cours de ces dernières années, de nombreux chercheurs espéraient une application de leurs efforts. C'est maintenant chose faite : ces travaux scientifiques permettent la réalisation concrète d'un programme thérapeutique dans un cadre social.

La Commission d'apithérapie offre la possibilité à d'autres pays de suivre l'exemple de ce qui s'est mis en place à Cuba. Elle a besoin, pour ce faire, de l'appui financier de mécènes. Ces fonds lui permettront d'atteindre, en plein accord avec le président d'Apimondia, le but qu'elle s'est fixé : l'apithérapie, une solution d'avenir.

Pour la Commission d'apithérapie : ***Th. Cherbuliez,* président**

Mots croisés

Mots croisés N° 38

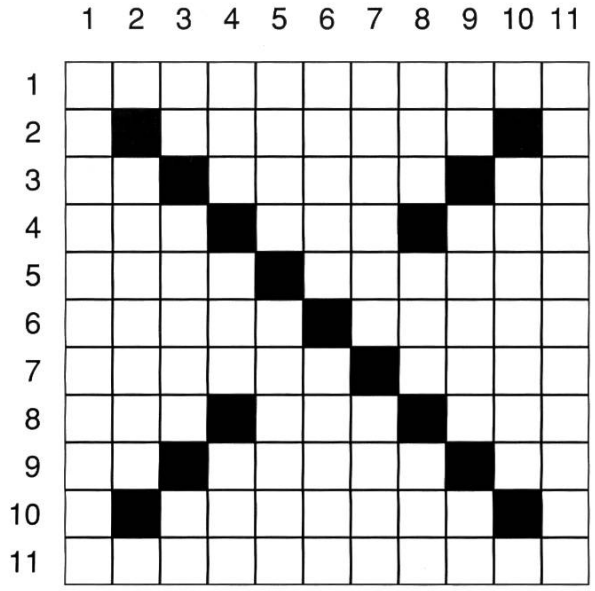

Horizontalement

1. Ensemble des personnes exerçant une même profession.
2. Sucre fondu et roussi.
3. Symbole chimique – Sas – Repas de chien.
4. Possessif – Terme de tennis – Lettre grecque.
5. Sert à entendre – Recueil liturgique.
6. Faubourg de Bruxelles – Fait de sortir de son sommeil.
7. Sur-le-champ – Canard plongeur étêté.
8. Général malchanceux – Cri sourd – Métal léger.
9. Article – Baiser familier – Précède le docteur.
10. Ustensiles faits de vannerie.
11. Actions de punir.

Verticalement

1. Petit arbre des bois ou des haies
2. Fermée, terminée, achevée, enroulée.
3. Assurance indispensable – Ancienne monnaie des Hébreux – Port payé.
4. Aux échecs, rend la partie nulle – Sardaigne ou Sicile à l'envers – Débit de boisson ou poisson.
5. Verbal – Colonne vertébrale.
6. Soutenir une plante grimpante – Ilot de verdure.
7. Sentiment d'affection.
8. Possessif – Impôt récent en Suisse – Canton.
9. Personnel – Sentira mauvais – Sigle de canton alémanique.
10. Pèze.
11. Elles parlent du nez.

C. Michaud

Solution du N° 37

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	C	O	U	R	R	O	U	C	E	R	A
2	H	■	N	O	I	E	R	A	S	■	R
3	A	N	■	C	R	I	A	S	■	O	R
4	M	E	S	■	A	L	E	■	A	R	A
5	B	R	A	S	■	S	T	E	R	A	I
6	A	V	I	O	N	■	E	T	A	I	S
7	R	E	N	T	E	R	■	E	S	S	O
8	D	U	E	■	R	A	M	■	E	O	N
9	E	X	■	I	O	T	A	S	■	N	N
10	R	■	I	R	L	A	N	D	E	■	E
11	A	S	S	A	I	S	O	N	N	E	R